

Délibération 2023-04

Point de l'ordre du jour : III 3.2

Objet : Rémunération des membres des jurys de concours d'entrée : Modification du taux de correction des copies pour certains concours

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;
Vu la délibération n°2022-30 du 9 décembre 2022 du conseil d'administration ;
Vu l'arrêté du 26 octobre 2022 fixant les conditions d'admission des élèves, spécifiques aux concours et les programmes des concours d'admission à l'École normale supérieure Paris- Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve la grille tarifaire de rémunération des membres des jurys de concours d'entrée telle que présentée dans le document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 mars 2023

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay

Nathalie CARRASCO



Pièce jointe : document grille tarifaire de rémunération des membres des jurys de concours d'entrée

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 10.03.2023 - D.2023-04</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u></p> <p><u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le :</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
---	--

3.2 - GRILLE DE REMUNERATION DES MEMBRES DE JURY DE CONCOURS

Emetteur(s) :

DSVEC-Pôle concours
Chargé de mission concours

1. Contexte

La dernière grille de rémunération des membres de jury des concours date du 28 septembre 2012. Des évolutions et des nouveaux concours ont été mis en place depuis. Il est nécessaire de mettre à jour cette grille et d'harmoniser les tarifs avec ceux pratiqués par les autres ENS étant donné que nous avons des membres de jury communs.

Par ailleurs, le périmètre des missions des membres de jury sera précisé afin de faciliter l'organisation des concours et les interactions entre les différents acteurs.

2. Périmètre des missions des membres de jury

Membre de jury	Périmètre de sa mission
Vice-Président Concours	Le Vice-Président Formation est statutairement Vice-Président de chacun des concours, et à ce titre préside les commissions de délibération (pré-admissibilité – le cas échéant, admissibilité, admission) en l'absence de la présidente.
Chargé de mission Concours	<p>Il représente l'école dans les commissions, réunions préparatoires des concours des banques communes, notamment X-ENS.</p> <p>Il participe aux réflexions, avec la présidence et les enseignants et enseignants-chercheurs de l'école sur l'évolution des concours et de leur format.</p> <p>Il participe aux réflexions avec la présidence sur le budget des concours.</p> <p>Il représente l'école au COPIL SCEI.</p> <p>Il assure une veille stratégique, identifie et propose des pistes nouvelles en accord avec la vice-présidence formation.</p> <p>Il contribue au projet attractivité de l'Ecole auprès des CPGE et des Universités.</p> <p>Il participe aux jurys d'admissibilité et jurys finaux des concours dans son périmètre.</p> <p>Il contribue à la gestion des appels le cas échéant.</p> <p>Il tient à jour, en lien avec le pôle concours, le calendrier pluriannuel de prise en charge de l'élaboration d'un sujet écrit par l'ENS Paris-Saclay au sein de la banque X-ENS.</p>

Vice-Président concours en charge d'une filière (VP/Concours)	<p>Chaque concours comporte un Vice-Président en charge d'une filière de recrutement. Il joue un rôle pivot dans chacune des étapes du concours, pour lesquelles il mobilise son expertise scientifique et sa connaissance approfondie de la filière de recrutement et des études à l'École. Il peut être amené à présider la commission de délibération en cas d'absence du Président et du Vice-Président Formation. Il est force de proposition quant à la définition des épreuves, leur nature, leurs modalités de déroulement, les coefficients affectés et l'évolution de la structure du concours, en lien avec l'équipe de Direction du concours (VP Formation, Chargé de mission Concours et pôle Concours). Il propose à la nomination les responsables d'épreuves (écrit et oral), constitue les jurys de chaque épreuve (écrit et oral) en lien avec les responsables d'épreuves. Pour les épreuves écrites, il s'assure de la nomination des concepteurs et testeurs de sujets, en collaboration avec les différents responsables d'épreuves. Il propose au pôle Concours et au chargé de mission une répartition financière de l'enveloppe allouée à la conception d'un sujet (conception/mise au point et test), en cohérence avec les implications de chaque intervenant en accord avec l'équipe de conception.</p> <p>Il s'assure, en lien avec le responsable d'épreuve, que le barème et le corrigé des épreuves écrites sont correctement élaborés, et si nécessaire aide le responsable d'épreuve à arbitrer les débats survenant lors de la période de correction. Il supervise la phase d'harmonisation des notes pour l'admissibilité et l'admission, en s'assurant que les responsables d'épreuves dialoguent entre eux et adoptent des modalités comparables.</p> <p>Concernant les nominations de membres de jurys, il apporte une attention particulière au profil académique ainsi qu'à la situation personnelle des membres de jury, de manière à veiller au respect des règles déontologiques. Il s'assure que les rapports de jurys de chacune des épreuves sont rédigés dans un esprit conforme aux missions de l'École.</p> <p>Concernant les épreuves écrites, et en fonction de sa discipline de spécialité, il peut coordonner l'élaboration des sujets de sa discipline dans une ou plusieurs filières de recrutement (ex : VP MP pour les maths en PC, PSI ; VP PC pour la physique en MP, PSI, ...). Il participe aux travaux des commissions thématiques, lorsque celles-ci existent (commission thématique X-ENS et écoles partenaires) et participe aux réunions de la banque de concours quand plusieurs écoles sont impliquées.</p>
--	--

	<p>Il centralise et vérifie la liste des interventions à l'écrit et à l'oral en fin de session afin de transmettre au pôle concours les éléments permettant la mise en paiement des membres de jurys.</p> <p>Il peut être sollicité pour participer au jury d'année joker.</p>
Responsable d'épreuve écrite ou orale	<p><u>Écrit</u> : il constitue son équipe de correcteurs en lien avec le VP/Concours. Il coordonne l'élaboration du barème, la phase de correction, la phase d'harmonisation des notes entre correcteurs, et dialogue avec les responsables d'épreuves d'autres disciplines afin de réaliser une harmonisation de son épreuve en lien avec les contraintes de la filière de concours. Il récupère toutes les notes de l'épreuve et les saisit dans l'interface utilisée par l'ENS Paris-Saclay. Il participe à la réunion de délibération des écrits pour faire un retour sur le sujet d'épreuve.</p> <p><u>Oraux</u> : Il constitue son équipe d'examineurs en lien avec le VP/Concours. Il s'assure de leur disponibilité et construit le planning des créneaux programmables qu'il transmet au VP/Concours et au pôle Concours. Il organise la phase d'harmonisation entre examinateurs, s'assure de l'harmonisation avec les autres épreuves orales du concours en lien avec le VP/Concours, récupère les notes finales et les saisit dans l'interface utilisée par le pôle concours de l'ENS Paris-Saclay. Il transmet au VP/Concours et au pôle concours les informations concernant les jours d'intervention des examinateurs pour permettre le paiement des membres du jury. Il participe à la réunion de délibération des oraux pour faire un bilan sur l'organisation de l'épreuve orale.</p>
Conception de sujet	<p>L'auteur d'un sujet écrit (secours ou principal) de concours propose une ou des thématiques d'étude pour un sujet de secours ou principal. En collaboration avec le VP/Concours, avec la personne réalisant l'éventuelle mise au point du sujet et/ou le responsable d'épreuve, il élabore le sujet sur la base d'une idée qu'il a proposée. Il participe aux réunions concernant l'élaboration du sujet et met en œuvre les modifications éventuelles proposées à la suite des tests du sujet. Il peut participer à l'élaboration du barème final pour apporter un éclairage sur les attendus du sujet au responsable d'épreuve et participer à la correction, le cas échéant.</p>
Mise au point d'un sujet	<p>La mise au point d'un sujet consiste en l'accompagnement d'une conception de sujet. Cette responsabilité exercée par une personne expérimentée dans l'élaboration de sujets de concours permet de guider un nouveau concepteur de sujet et superviser l'élaboration du sujet. La mise au point peut recouvrir des activités variées : co-construction d'un sujet avec le concepteur, retours réguliers réalisés au concepteur, prise en charge de la</p>

	<p>rédaction de certaines parties du sujet (en accord avec le concepteur), test de sujet sur les aspects disciplinaires et sur la conformité aux programmes de CPGE, mise en forme d'un sujet. L'accompagnement de la conception d'un sujet s'étend de l'idée initiale du concepteur jusqu'au BAT du sujet. La mise au point d'un sujet peut donc se résumer à un test au long court d'un sujet de concours. En fonction du travail réalisé au côté du concepteur, la mise au point d'un sujet donne lieu à un partage de la rémunération allouée à la conception/mise au point d'un sujet avec le concepteur.</p>
Test sujet	<p>Les tests de sujets peuvent être de différentes natures en fonction de l'état d'avancement du sujet, qu'il soit de secours ou principal. La coordination des interventions pour des tests de sujets peut être réalisée par la personne en charge de la mise au point du sujet, par le responsable de l'épreuve ou le VP/Concours en charge du sujet. Un test de sujet n'est pas une relecture attentive mais consiste en un travail de vérification du contenu disciplinaire, de la durée et de la difficulté du sujet relativement à la durée de l'épreuve, de la conformité avec les programmes de CPGE... Un test doit s'accompagner de documents (brouillons, corrections) permettant au testeur d'apporter des informations éclairées à l'équipe de conception pour améliorer le sujet.</p>
Correcteur	<p>Le correcteur participe à la réunion de barème. Il peut être amené à participer au test d'un sujet. Il corrige les copies dont il a la charge et transmet ses notes au responsable d'épreuve dans le format demandé par le pôle concours. Il participe aux discussions permettant l'harmonisation entre correcteurs au sein d'une même épreuve. Il peut être amené à participer à la réunion de délibération en remplacement du responsable d'épreuve.</p>

L' « enveloppe » correspond à un montant à partager éventuellement entre plusieurs personnes chargées d'une même tâche. Elle est répartie au prorata de l'implication des uns et des autres sur proposition du responsable principal. Le VP-concours peut être amené à fixer ce partage si nécessaire.

Le « coefficient d'absence » est le rapport entre le nombre de candidats effectif dans la session sur le nombre de candidat prévu.

Les montants /h lors d'une épreuve orale suppose la présence effective d'un candidat sur l'heure considérée. En cas d'absence, l'heure n'est pas comptabilisée.

3. Concours scientifiques d'admission en 1ère année (MP, Info-MP, Info-MPI, PC, PSI, BCPST, TB)

Mission	Tarif brut (€)
Conception et mise au point sujet principal 4h (sans sujet secours)	1850/enveloppe
Conception et mise au point sujet secours 4h	925/enveloppe
Conception et mise au point sujet principal 4h à partir de sujet secours	925/enveloppe

Test de sujet 4h	350/enveloppe
Correction copie épreuve de 4h	7
Conception et mise au point sujet principal 5h (sans sujet secours)	1850/enveloppe
Conception et mise au point sujet secours 5h	925/enveloppe
Conception et mise au point sujet principal 5h à partir de sujet secours	925/enveloppe
Test de sujet 5h	350/enveloppe
Correction copie épreuve de 5h	7
Correction copie épreuve de 6h	9,8
Correction copie épreuve de 2h	5,6
Conception épreuve français et langues	350/épreuve
Correction copies épreuve de français	7
Correction copies épreuve de langues	7
Responsable d'épreuve écrite ou orale	220
Oral	60/h/examineur
TP Algo (coef d'absence à appliquer)	220 pour 4,5 candidats
TP (coef d'absence à appliquer)	220 pour 3 candidats
Etude dossier TIPE et oral TIPE	55/candidat
Vice-Président Concours	440

4. Concours d'admission post DUT-BTS

Mission	Tarif brut (€)
Etude de dossier	60/h
Concepteur, mise au point sujet de math	350/enveloppe
Oral	60/h
Vice-Président concours	440

5. Concours d'admission en 1ère année BEL Anglais

Mission	Tarif brut (€)
Oral	60/h
Responsable d'épreuve orale	220
Vice-Président concours	440

6. Concours d'admission en 1ère année Economie et Gestion

Mission	Tarif brut (€)
Conception, mise au point sujet épreuve math	700/enveloppe
Conception, mise au point sujet macro & microéconomie (4h)	350/enveloppe
Conception sujets analyse économique option gestion	350 par option
Test sujet épreuve math	350/enveloppe
Correction copie	9,8
Oral	60/h
Vice-Président concours	440

7. Concours d'admission en 1^{ère} année BL SES

Mission	Tarif brut (€)
Conception, mise au point sujets français, philosophie, histoire, sciences sociales	500 par option
Conception sujets langue vivante	350/épreuve
Test sujet épreuve math	350
Correction copie	9,8
Responsable d'épreuve écrite ou orale	220
Oral	60/h
Vice-Président concours	440

8. Concours d'admission en 1^{ère} année Design

Mission	Tarif brut (€)
Conception sujets et mise au point C3D, CI Espace, CI produit	350 par option
Conception et mise au point des sujets autres épreuves	500 (techno) 350 (les autres sujets)
Correction copie	7
Oral	60/h
Vice-Président concours	440

9. Concours admission 2^{ème} année

Mission	Tarif brut (€)
Concepteur, mise au point sujet concours 2A (admissibilité)	700/enveloppe
Testeur sujet	350/enveloppe
Correction copie	7
Oral	60/h
Vice-Président concours	220